

Arrêté prescrivant la mise à disposition du public  
d'un Permis d'Aménager n° PA01748622X0002  
sur la Commune de La Brée les Bains

Le Maire de la Commune de La Brée les Bains,

Vu la demande de Permis d'Aménager n° PA01748622X0002 déposée en Mairie de La Brée les Bains le 15 Avril 2022 par la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron concernant des travaux de confortement des berges du Riveau au lieu-dit «Forêt du Douhet» ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L.121-24 et R 121-6 ;

ATTESTE

**Article 1**

La demande susvisée sera mise à disposition du public du 16 Mai 2022 au 30 Mai 2022 inclus à l'accueil de la Mairie de la Brée les Bains et sur le site internet de la Mairie de La Brée les Bains : [www.labreelesbains.com](http://www.labreelesbains.com).

**Article 2**

Les observations pourront être transmises à l'adresse électronique suivante : [labreelesbains@wanadoo.fr](mailto:labreelesbains@wanadoo.fr) ou adressées en Mairie.

**Article 3**

Une copie du présent arrêté sera affichée huit jours avant la mise à disposition du public et pendant toute la durée de celle-ci à la Mairie de La Brée les Bains.

**Article 4**

Le Maire de la Commune de La Brée les Bains est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Transmis au contrôle de légalité

Fait à La Brée les Bains, le 6 Mai 2022

Le

Monsieur Le Maire

Notifié le

  
Philippe CHEVRIER